



Jean MANGION, réélu Président du Parc naturel régional des Alpilles suite aux élections régionales et départementales

Renouvellement des Conseils régionaux et départementaux oblige, le Comité syndical du Parc naturel régional des Alpilles a procédé, vendredi 10 septembre 2021, à l'élection du Président et du Bureau syndical du Parc. Seul candidat en lice, Jean MANGION, maire de Saint Etienne du Grès, a été réélu à l'unanimité dans ses fonctions par les représentants de 16 communes, du Département et de la Région.

Un nouveau mandat de 4 ans

C'est avec une très grande fierté que Jean MANGION s'est vu renouveler dans ses fonctions par tous les élus présents parmi lesquels Solange PONCHON, nouvelle conseillère régionale déléguée au Parc. Un nouveau mandat de Président de Parc naturel régional de quatre ans, jusqu'aux prochaines élections municipales, conformément aux statuts du Parc des Alpilles.

Une « une vraie joie » pour le maire de Saint Etienne du Grès qui dans un discours très personnel a rappelé que ce mandat revêtait une importance toute particulière car « il lui apportait beaucoup de satisfaction », précisant que les élus autour de la table défendaient la même cause, « celle de préparer l'avenir de nos enfants ».

Un engagement qui s'est étoffé au fil des années avec l'expérience de terrain car « Au-delà de mes Alpilles, j'ai pu découvrir les merveilles des parcs de ce pays », saluant par la même occasion l'initiative du Général de Gaulle, à l'origine de la création des Parcs naturels régionaux, un homme « en avance sur son temps ». Pour Jean MANGION, les échanges en Bureau et en Comité syndical du Parc sont l'expression qu'un lien plus fondamental que celui du débat politique unissait les élus, celui de « l'intérêt supérieur » au profit de la planète.

Cette réélection permet en outre à Jean MANGION de conserver ses mandats de Vice-président de la fédération des Parcs naturels régionaux de France et de Président du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le nouveau Président réélu a également exprimé sa grande satisfaction de pouvoir mener à terme la révision de Charte démarrée en 2018, aboutissement « d'un travail passionnant », « l'expression d'une ambition de rassemblement, de travail ensemble, de volonté de garder autant que possible notre avenir en mains en agissant localement pour préserver nos Alpilles » et « une réalité concrète au service des Alpilles et de ses habitants ».

Concernant le Bureau syndical, Solange PONCHON, Conseillère régionale a remplacé Pascale LICARI comme première Vice-présidente et le poste pourvu précédemment par Richard MARC, en qualité de représentant de la commune de Saint-Rémy-de-Provence a été attribué à Lara LODS.

Les membres du Bureau

Président : Jean MANGION, maire de Saint-Etienne du Grès

1^{er} Vice-président : Solange PONCHON, conseillère régionale

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr

2^{ème} Vice-président : Marie-Pierre CALLET, conseillère départementale
3^{ème} Vice-président : Laurent GESLIN, maire de Mas-Blanc des Alpilles
4^{ème} Vice-président : Amaury de TURCKHEIM, adjoint au maire d'Eygalières
5^{ème} Vice-président : Marc FUSAT, adjoint au maire de Maussane-les-Alpilles

Le 13/09/2021
Page 2/3

Benoit HERTZ, conseiller municipal à Fontvieille
Jean-Benoit-HUGUES, adjoint au maire des Baux-de-Provence
Anne-Claire ORIOL, adjointe au maire de Saint-Martin de Crau
Terry CHABERT, conseiller municipal de Sénas
Lara LODS, conseillère municipale à Saint-Rémy-de-Provence
Sandrine POZZI, 1^{ère} adjointe au maire d'Eyguières

Des élus particulièrement investis pour le Parc des Alpilles

La désignation des présidents des commissions et des élus « en charge » d'une thématique témoigne de la grande motivation des élus du territoire délégués au Parc naturel régional. Ils étaient nombreux à vouloir s'investir dans les actions du Parc en se portant candidat aux différentes responsabilités. Ces derniers vont suivre plus particulièrement les dossiers en lien avec l'équipe technique et accompagner le Président dans la mise en œuvre des missions du Parc.

Les présidents des commissions thématiques :

- Finances : Laurent GESLIN, maire de Mas-Blanc des Alpilles ; Solange PONCHON, conseillère régionale et Thierry CHABERT, conseiller municipal de Sénas.
- Marchés publics : Laurent GESLIN, maire de Mas-Blanc des Alpilles
- Ressources Humaines : Serge PORTAL, maire d'Orgon
- Communication : Claude SANCHEZ, 1^{er} adjoint au maire de Saint-Etienne du Grès
- Marque Valeurs Parc : Marie-Pierre CALLET, conseillère départementale, conseillère municipale de Maussane-les-Alpilles et Thierry CHABERT, conseiller municipal de Sénas

Les élus en charge d'une thématique :

- Aménagement du territoire, urbanisme et paysage : Pascale LICARI, maire du Paradou
- Agriculture et alimentation : Benoit HERTZ, conseiller municipal à Fontvieille et Serge MANNONI, adjoint au maire de Tarascon
- Tourisme durable : Jean MANGION, président du Parc, maire de Saint-Etienne du Grès et Sandrine POZZI, adjointe au maire d'Eyguières
- Activités de pleine nature : Jean Pierre FRICKER, conseiller municipal à Mouriès
- Culture et patrimoine : Amaury de TURCKHEIM, conseiller municipal à Eygalières et Thierry CHABERT, conseiller municipal de Sénas
- Education : Guillaume THOMSEN, conseiller municipal à Saint-Martin de Crau & Julie BAYEUL, conseillère municipale de Mas-Blanc des Alpilles
- Patrimoine naturel : Serge PORTAL, maire d'Orgon et Lara LODS, conseillère municipale à Saint-Rémy-de-Provence
- Forêt : Laurent GESLIN, maire de Mas-Blanc des Alpilles & Anne-Flore GRECH, conseillère municipale à Lamanon
- Pastoralisme : Lionel ESCOFFIER, maire d'Aureille
- Énergie et changement climatique : Jean VAN WYNSBERGUE, conseiller municipal à Lamanon et Anne-Claire ORIOL, adjointe au maire de Saint-Martin de Crau
- Eau : Jean-Benoît HUGUES, adjoint municipal aux Baux-de-Provence et Marc FUSAT, adjoint au maire de Maussane-les-Alpilles

La suite de la réunion fut consacrée au point d'étape sur la procédure de révision de la Charte qui entre dans sa dernière phase avec l'enquête publique fin 2021 et les délibérations des collectivités territoriales courant 2022 pour un décret du Premier Ministre tout début 2023 si tout va bien.

La fin de la séance a concerné des délibérations de gestion courante, demande de subventions et ressources humaines entre autres.

Retrouvez la gouvernance du Parc naturel régional des Alpilles et les délibérations du Comité syndical sur www.parc-alpilles.fr